

C.E. 2022-2023-03

**PROJET DE PROCÈS-VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)
LE MERCREDI 1^{er} FÉVRIER 2023, À 19 H
À L'ÉCOLE DE LA GRANDE-HERMINE**

**Membres du CÉ
qui étaient
présent(e)s**

M ^{me} Mélissa Noël (P)	M ^{me} Andrée Brassard (ÉÉ, psy)
M ^{me} Bélanda Jacquier (P, présidente)	M ^{me} Maude Auclair (SDG)
M ^{me} Geneviève Marcil (P, substitut)	M ^{me} Marie-Hélène Goupil (ÉÉ, TES)
M ^{me} Sarah Bédard-Dubé (P)	M ^{me} Geneviève Labrecque (ÉÉ)
M. Martin Coutu (P)	M ^{me} Annick Bureau (ÉÉ)
M ^{me} Corinne Biolay (P)	
M. Thomas Ouellon (P, secrétaire)	

**Assistent à la
rencontre :**

M^{me} Sonia Doucet (Directrice)
M^{me} Pascale Desbiens (CCJGD)
M^{me} Kathia Couture (PRA)

**Se sont
excusés :** Aucun

P : Parent
ÉÉ : Équipe-école
VC : Vie communautaire
SDG : Service de garde
CCJGD : Centre communautaire Jean-Guy Drolet
PRA : Patro Roc-Amadour

1. Mot de bienvenue

- Présences et quorum
Le quorum est constaté.

2. Proposition et adoption de l'ordre du jour

- L'ordre du jour est approuvé sans modification.

Proposé par Maude Auclair
Appuyé par Geneviève Labrecque

Résolution CE-22-23-22

3. Adoption du procès-verbal du 2 novembre 2022

- Le procès-verbal est adopté avec les corrections suivantes : modification du numéro de la rencontre (C.E. 2022-2023-02 et non -01).

Proposé par Mélissa Noël
Appuyé par Geneviève Labrecque

Résolution CE-22-23-23

4. Suivis au procès-verbal du 2 novembre 2022

- Budget : l'école a un déficit cumulé et la direction travaille sur un plan de redressement à soumettre aux finances du CSS de la Capitale. Un léger surplus est à prévoir cette année, ce qui devrait permettre de résorber une partie du déficit cumulé.
- Parc-école : une nouvelle demande d'aide financière a été déposée au Ministère de l'Éducation, en plus de la demande en attente de décision déposée à la Ville de Québec. La plantation de végétaux et l'aménagement « cabane tipi » offert par Desjardins devraient être réalisés au printemps.
- La blessure à la main subie par le fils de M. Coutu guérit bien. L'aménagement pour sécuriser les portes (anti-pincement) a été mis en place.
 - o SUIVI : Qui a payé la facture? Est-ce le CSS ou l'école? (Responsabilité : madame Sonia Doucet).

5. Parole au public

- Aucun membre du public n'est présent.

6. Parole à l'organisme de participation des parents

- Il n'y a pas eu de contact avec l'OPP.
 - o SUIVI : Appel à tous pour la reprise de l'animation de l'OPP (Responsabilité : madame Bélinda Jacquier).

7. Parole au représentant du comité de parents

- M. Coutu nous informe des dernières rencontres du comité de parents :
 - o 3^e élection pour le poste de président (le 1^{er} était en conflit d'intérêt ou en apparence de conflit d'intérêt et le 2^e a démissionné).
 - Un vice-président a repris la présidence et son poste doit maintenant être comblé.
 - o L'école a participé l'an dernier au Conseil municipal des enfants de la Ville de Québec. Les élèves étaient moins intéressés à participer cette année.
 - o Le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 a été présenté aux parents.

8. Vie communautaire

- Madame Desbiens présente des informations concernant le Centre communautaire Jean-Guy Drolet (CCJGD).
 - o Un camp de la semaine de relâche est offert pour les élèves de la 1^{ère} à la 6^e année (mais quand même ouvert aux élèves de maternelles). Il y a seulement trois groupes. Les inscriptions se feront à compter du 6 février. Le camp dessert les élèves des écoles de la GH, Stadacona, Saint-Paul-Apôtre et Saint-Fidèle.
 - o Cours de gardiens et gardiennes avertis sera donné au CCJGD lors de la prochaine journée pédagogique de la CSS de la Capitale. Il y a eu peu d'inscriptions, mais cela pourrait s'expliquer par le fait que GH l'a aussi offert cette année.
 - o Au prochain CÉ, les informations concernant le camp de jour d'été seront données. Les informations concernant le début des inscriptions seront transmises aux parents sous peu.
 - o Le CCJGD offre le programme d'intégration pour les enfants à besoins particuliers, qui ont besoin d'accompagnement. Les demandes doivent être faites au plus tard le 1^{er} avril.
 - SUIVI : Message à relayer aux parents des élèves via la page Facebook de l'OPP.
- Madame Kathia Couture, nouvelle coordonnatrice jeunesse au Patro Roc-Amadour (PRA) depuis un mois, nous informe que la période d'inscription pour la semaine de relâche commence aujourd'hui.
 - o Il reste seulement 4 places de disponibles (avec le forfait Valcartier) / 86 inscriptions ont été reçues en une heure. Les places sans forfait Valcartier sont déjà comblées.
 - o Pour le camp de jour, une rencontre sera tenue cette semaine pour connaître les dates d'inscription. Un communiqué sera par la suite émis aux écoles pour partage aux parents.
 - o Les directeurs des différents secteurs du PRA pensent offrir des activités pour les journées pédagogiques. Un souci identifié par le service de garde de la GH est que cela pourrait nuire à la participation au service de garde lors des journées pédagogiques.
 - Le CÉ propose que le PRA envisage offrir des services de garde en fin d'année (en juin) et pour les journées pédagogiques de début d'année (août).

Points de décision

9. Nouvelle représentante de la communauté

- Madame Couture du Patro-Roc-Amadour est invitée par les membres du CÉ à prendre la relève à la suite du départ de madame Judy Croussette en tant que représentante de la communauté.

Proposé par Martin Coutu
Appuyé par Maude Auclair

Résolution CE-22-23-24

10. Consultation sur le plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire de la Capitale (PEVR)

- Une vidéo présentant la démarche du PEVR est présentée aux membres du CÉ. Les membres du CÉ sont invités à commenter le PEVR. Cette démarche pourra aussi être faite individuellement par les membres par la suite. Le conseil des élèves a également fait des commentaires sur le PEVR.

Proposé par Geneviève Labrecque
Appuyé par Martin Coutu

Résolution CE-22-23-25

11. Grille-matières 2023-2024 (temps d'enseignement des spécialistes)

- La direction propose le *statut quo* concernant la grille-matières. La proposition est acceptée par le CÉ.

Proposé par Corine Biolay
Appuyé par Martin Coutu

Résolution CE-22-23-26

12. Maintien de l'ajout d'une période d'anglais au 3^e cycle pour 2023-2024

- L'école prend une partie du budget de l'école (environ 10 000\$/an) pour bonifier l'enseignement de l'anglais par l'ajout d'une période au 3^e cycle. L'équipe école est d'accord avec cette mesure. Pendant cette période, les enseignantes du 3^e cycle enseignent en tandem avec les enseignantes du 1^{er} cycle, ce qui permet un enseignement bonifié et plus d'observations notées concernant les acquis et les réflexions des enfants.

Proposé par Geneviève Labrecque
Appuyé par Martin Coutu

Résolution CE-22-23-27

13. Consultation du C.É. auprès des élèves

- Le conseil des élèves a déjà été consulté par l'équipe école en ce qui concerne le PEVR. Le C.É. propose de consulter le conseil des élèves sur le projet éducatif.
 - o SUIVI : établir la date du CÉ à laquelle les élèves seront consultés.

Proposé par Maude Auclair
Appuyé par Mélissa Noel

Résolution CE-22-23-28

14. Semaine des enseignants et du service de garde

- La direction sollicite le CÉ pour qu'il lui alloue 350\$ de son budget afin de supporter une partie des dépenses encourues pour des activités lors des semaines de reconnaissance des enseignants et du personnel du service de garde.
 - o Enseignants : la semaine prochaine
 - o SDG : 15 mai 2023
- Certains membres du CÉ restent après la rencontre du CÉ pour discuter des activités de reconnaissance proposées par le CÉ.

Proposé par Martin Coutu
Appuyé par Annick Bureau

Résolution CE-22-23-29

Points d'information et de discussion

15. Projet éducatif

- La direction partage les résultats du sondage mené auprès des élèves de la 1^{re} à la 6^e année en support au développement du projet éducatif. Les élèves ont été sondés avant les fêtes. Les résultats ont été présentés à l'équipe-école cette semaine.
- Un sondage a été envoyé aux parents et l'équipe-école sera également sondée cette semaine.

16. Prochaine rencontre

- La prochaine rencontre du CÉ aura lieu le 29 mars 2023 à 19 heures, à l'école de la GH.

17. Levée de l'assemblée

Proposé par Geneviève Labrecque
Appuyé par Martin Coutu

Résolution CE-22-23-30

Notes prises par Thomas Ouellon



La directrice,
Sonia Doucet



La présidente,
Belinda Jacquier